



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquiergerardmer.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025 DE L'ÉCHIQUIER DE GÉRARDMER

Compte-rendu de la séance

Date : le vendredi 31 janvier 2025

Lieu : Gérardmer – Espace Associations – 7 rue Jules FERRY

Président de séance : Jean-Pierre LIST

Secrétaire de séance : Jean-Claude CRUCHTEN

Nombre total d'adhérents pouvant voter : 19
Nombre total d'adhérents présents ou représentés : 9

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport financier 2024
3. Budget prévisionnel 2025
4. Projets sportifs
5. Vote des résolutions
6. Élection de nouveaux membres au Comité Directeur
7. La parole est aux adhérents

Verre de l'amitié

Le Président ouvre la séance à 18h30.

Jean-Pierre LIST remercie les participants pour leur présence et tout particulièrement Mme Anne CHWALISZEWSKI – Adjointe au Maire de Gérardmer. Il s'excuse auprès d'elle pour le choix de la date de cette AG qui tombe en plein milieu du Festival International du Film Fantastique.

Le diaporama présenté en séance reprend les éléments essentiels des différents rapports qui sont dès à présent disponibles sur le site Internet du club (onglet Administration/Assemblées Générales).
Le diaporama est en annexe de ce compte-rendu.

1. Rapport moral

Ce « nouveau départ » du club de Gérardmer se passe de manière satisfaisante. Pour l'instant, notre club, avec 28 joueuses et joueurs, est encore le plus petit club d'échecs vosgien. Mais nous devrions assez rapidement remonter dans le classement, en particulier avec la création de la section de Le Tholy.



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquiergerardmer.fr

Jean-Pierre LIST souligne les difficultés rencontrées à l'heure actuelle par le club pour organiser la formation de nos jeunes joueuses et joueurs dans des conditions optimales. Ces difficultés sont liées à l'arrivée échelonnée des joueurs, à la diversité des niveaux d'avancement et à l'absence d'une salle dédiée à la formation ou d'une salle d'une superficie suffisante, à Gérardmer tout au moins.

Des propositions d'évolution dans l'organisation des formations seront discutées au point (4) de l'ordre du jour. L'objectif étant de permettre à chaque enfant de progresser à son rythme et surtout avec ses ambitions de progression.

Pour la saison 2024/2025, le club va fortement s'investir dans l'initiation aux échecs dans les écoles :

- 7 séances pour 3 classes du CP au CM2 soit 70 élèves à Xonrupt-Longemer
- 6 séances pour 4 classes du CP au CM2 soit 90 élèves à Le Tholy
- 7 séances pour 1 classe à La Bresse prévue à partir d'avril.

2. Rapport financier 2024

La situation financière au 31 décembre 2024 était nécessairement tendue après seulement 4 mois d'existence du club. Nous avons constaté un excédent de 96,55 €, dû pour une bonne part à des dons de particuliers.

3. Budget prévisionnel 2025

Dans les dépenses :

Nous avons prévu, pour un coût de 60 €, l'acquisition de 20 revues mensuelles **Echec&Mat Junior** qui sont publiées par la Fédération Française des Echecs. Ces revues comprennent des exercices de différents niveaux de difficulté. Un exemplaire sera remis à chaque enfant.

Nous avons également prévu, pour un coût de 80 €, l'acquisition de cahiers d'exercices **Méthode par Etape** qui sont utilisés pour la formation de nos jeunes. Là-aussi, chaque enfant recevra au minimum un livret dans l'année.

Dans les recettes :

Concernant les entreprises partenaires, les demandes de subvention faites à ce jour n'ont malheureusement pas rencontré de succès, malgré la promesse orale que nous avons pu avoir.

Jean-Pierre LIST indique qu'il n'a pas fait de demande de subvention pour 2025 auprès de la mairie de Gérardmer car le formulaire de demande stipulait que l'association devait avoir une année d'existence. Pour Madame CHWALISZEWSKI, il aurait sans doute été possible de faire néanmoins une demande de subvention car l'Echiquier de Gérardmer est le prolongement d'un club d'échecs préexistant à Gérardmer.

Les demandes de « subvention exceptionnelle » auprès des Mairies pour les interventions dans le cadre de « l'initiation aux échecs » dans les écoles n'ont pas encore reçu de réponse à ce jour. Nous espérons que l'effort conséquent fait par notre club dans ces opérations pourra trouver une reconnaissance financière.



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquiergerardmer.fr

Concernant le rapide de Gérardmer, nous espérons un excédent budgétaire minimum de 90 €. Mais comme nous le verrons au point (4), il reste des inquiétudes sur les conditions de son organisation.

4. Projets sportifs

Formation des jeunes

La proposition concernant l'utilisation du site Internet pour les formations a été unanimement écartée par les participants. Pour Jean-Pierre LIST, il est un peu regrettable que tous les documents et outils mis en ligne ne soient pas davantage exploités. Pour M. Monsigny, il faut préserver l'aspect convivial du jeu d'échecs, ce qui n'est pas le cas via Internet. Pour Mme THIERY, il faut sans doute donner les clés d'accès aux différentes ressources en ligne, sans toutefois en faire un point de passage obligé.

Jean-Pierre LIST prend bonne note de ces recommandations. Le club a déjà mis en place des documents sous forme papier permettant, aux enfants qui le souhaitent, d'approfondir certains thèmes. Sachant que les enfants ont aussi à leur disposition les livrets « Méthode par Etape » et bientôt la revue « Echec&Mat Junior ». Ceux qui souhaitent poursuivre leur effort de formation, au-delà de la séance hebdomadaire d'une heure, pourront donc le faire au travers de ces outils. Le club va également voir s'il est possible d'organiser une séance plénière de 2 heures un samedi par mois pour favoriser un apprentissage convivial et un partage d'expérience comme cela a été demandé.

Rapide de Gérardmer

La mairie de Gérardmer nous a donné son accord pour l'organisation de cette compétition le samedi 31 mai à l'Espace du Tilleul.

Jean-Pierre LIST exprime quelques inquiétudes sur le fait de disposer d'un nombre suffisant de bénévoles pour l'organisation de cet événement qui a réuni l'année dernière environ 70 participants. Pour les éditions précédentes de cette compétition ce sont presque uniquement des parents d'enfants de Vagney qui ont assuré le service. Nous espérons que nous trouverons suffisamment de bénévoles en 2025 pour prendre la relève, en particulier pour assurer la gestion du bar et la préparation des sandwiches pour le déjeuner.

M. Monsigny se propose de regarder si sa boulangerie peut faire une offre de prise en charge de la préparation des sandwiches, en les fournissant à un prix qui permettra au club d'échecs de faire une marge.

5. Vote des résolutions

Les résolutions suivantes ont été soumises au vote :

- Quitus au Comité Directeur pour l'exercice 2024
- Quitus au Trésorier pour l'exercice 2024
- *Approbation du budget prévisionnel 2025*



Ces résolutions ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Jean-Pierre LIST remercie les participants pour la confiance témoignée au Comité Directeur.

6. Élection de nouveaux membres au Comité Directeur



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquiergerardmer.fr

Le Comité Directeur propose l'élection de deux nouveaux membres :

- Alex GUMUSTAS
- Théo RIBAU

➡ Ces nouveaux membres sont élus à l'unanimité des votants. Le Président s'en félicite car ils viendront rajeunir les membres du Comité Directeur et apporter leurs compétences et leur passion pour les échecs.

7. La parole est aux adhérents

Faute de temps cette partie de l'ordre du jour n'a pas été abordée mais des échanges fructueux ont eu lieu au cours des présentations, en particulier au point (4) sur la formation des jeunes et sur l'organisation du Rapide de Gérardmer.

Sans autres questions, le Président remercie les participants pour leur présence et pour l'intérêt qu'ils portent à notre club d'échecs. Il espère que le choix d'une date plus judicieuse permettra à un plus grand nombre de membres de notre association ou de parents de nos jeunes joueurs pourra se joindre à notre Assemblée Générale. La séance est close à 19h30.

Secrétaire de séance
Jean-Claude CRUCHTEN

Président de séance
Jean-Pierre LIST